

COMMUNE DE PLOUISY
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Vendredi 16 octobre 2015

AFFICHAGE LE 20 OCTOBRE 2015

Date d'envoi de la convocation : 10 octobre 2015

Date de l'affichage de la convocation : 10 octobre 2015

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19 présents à l'ouverture : 16

- 1- Approbation du PV du Conseil municipal du 25 septembre 2015**
- 2- Présentation du bilan moral et financier du centre de loisirs – Été 2015**
- 3- Projets de délibérations :**

- **2015-078 – Tarifs de la garderie de l'école**
- **2015-079 – Décision modificative n°1**

4- Questions orales

L'an deux mille quinze, le seize octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Rémy GUILLOU, Maire.

Présents : M. GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M. LEFEBVRE Guillaume, Mme DELABBAYE Marie-Annick, M. LE BRAS Jean-Claude, Mme GUILLEUX Fabienne, Adjoints, Mme BLONDEL Catherine, M. BACCON Bruno, Conseillers municipaux délégués, M GOUELOU Léopold, Mme CRENN-LE-DUO Nathalie, M. MORELLEC Mickaël, Mme ILLIEN Stéphanie, M. TESSIER Mickael, M. CAILLEBOT Ronan, M. L'ANTON Jean-Yves, M. THOMAS Jean-Claude, Conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme LE ROUX Andrée à M. GUILLOU Rémy

M. LE GUEN Xavier à M. LE BRAS Jean-Claude

Mme DREUMONT Solen à M. THOMAS Jean-Claude

Secrétaire de séance : Mme ILLIEN Stéphanie

1- Validation du Procès-verbal du Conseil municipal du 25 septembre 2015

Rapporteur : Rémy GUILLOU

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 25 septembre 2015.

2- Présentation du bilan moral et financier du centre de loisirs été 2015

Rapporteur : Catherine BLONDEL

Cette année, le centre de loisirs a ouvert du 6 juillet au 14 août.

71 enfants ont été accueillis (48 venant de Plouisy, 11 de Guingamp communauté et 12 de communes limitrophes ou autres communes).

L'encadrement était assuré par une directrice et 5 animateurs ainsi que 3 stagiaires qui ont effectué 3 semaines de stage chacun.

La moyenne de fréquentation était de 21 enfants par jour.

Le bilan financier se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Activités - camping	1 950.50 €	Participation des familles	7 914.00 €
Combustible	54.30 €	Participations des communes (en cours, montant estimatif)	1 052.00 €
Alimentation	1 048.06 €	Bons vacances	
Repas	1 588.60 €		
Produits pharmaceutiques	116.90 €		
Petit matériel	581.49 €	M.S.A.	165.00 €
Annonces (appel à candidats)	144.90 €		
Transports	2 397.50 €	Prestations service CAF	2 596.50 €
Voyages et déplacements	107.27 €		
Salaires animateurs	9 414.04 €		
Cotisations	2 608.00 €	TOTAL	11 727.50 €
Salaires pers. Communal	3 066.70 €		
Médecine du travail	115.00 €		
Cotisations	1 378.72 €	Participation de la commune	13 150.77 €
Frais chèques vacances	13.25 €		
Repas fin de centre	191.20 €		
Téléphone	101.84 €		
TOTAL	24 878.27 €	TOTAL	24 878.27 €

Nombre de journées : 607 dont 12 1/2 journées
 Nombre d'enfants accueillis : 71
 Nuits de camping : 82
 Nombre moyen d'enfants par journée d'ouverture : 21
 Prix moyen réel d'une journée : 40.99 €

Calcul de la prestation service CAF :

Nombre d'heures facturées x 94 % (selon la convention) x 0.52 €
 493 journées X 8 heures = 3944 Heures
 12 1/2 journées X 4 heures = 48 heures
 132 journées X 10 heures = 1320 Heures (mini camps)

Soit 5312 heures X 94 % X 0.52 € = 2596.50 €

3- Projets de délibérations

2015-078 Tarifs de la garderie de l'école

Rapporteur : Guillaume LEFEBVRE

Par délibération n°14 du 23 janvier 2015, le conseil municipal a fixé les tarifs de la garderie périscolaire pour 2015 comme suit :

Garderie Périscolaire	Tarifs Année 2014	Tarif 2014+ 0.50% 1.0050	Propositions Année 2015
Premier 1/4 heure	0.31 €	0.31 €	0.35 €
Heure	1.24 €	1.25 €	1.25 €
Petit Déjeuner	0.29 €	0.29 €	0.29 €

Or, la formulation « Premier ¼ heure » prête à confusion de sorte que l'on ne sait pas s'il s'agit de facturer tous les premiers quarts d'heure aux familles ou seulement le premier quart d'heure du matin, de 7h15 à 7h30.

Mais surtout, il manque un tarif « Goûter de 16h30 » dans la mesure où la facturation aux familles se présente ainsi :

Garderie du matin :

7h15-7h30 = 0,35 €

7h30-8h35 = 1,25 €

Garderie du soir :

16h30-17h00 = 1,25 €

16h30-17h30 = 1,87 €

16h30-18h00 = 2,50 €

16h30-18h30 = 3,12 €

16h30-19h00 = 3,75 €

(Etant précisé qu'un goûter est servi à chaque enfant dès 16h30 et que son coût est intégré à la facturation ci-dessus).

Il convient donc de remettre en concordance les tarifs votés et les tarifs facturés.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- DECIDE de procéder à l'abrogation de la délibération n°2015-014 du 23 janvier 2015.

- FIXE les tarifs de garderie périscolaires tels que figurant au tableau ci-dessous :

Garderie Périscolaire	Tarifs Année 2014	Tarif 2014+ 0.50% 1.0050	Propositions Année 2015
Premier 1/4 heure de 7h15 à 7h30	0.31 €	0.31 €	0.35 €
Heure	1.24 €	1.25 €	1.25 €
Gouter de 16h30	-	-	0.62 €
Petit Déjeuner	0.29 €	0.29 €	0.29 €

2015-079 Décision modificative n°1

Rapporteur : Guillaume LEFEBVRE

Depuis l'adoption du Budget Primitif 2015 lors du Conseil municipal du 7 avril 2015, il apparaît nécessaire de procéder à certains ajustements de dépenses et de recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT**Dépenses**

Article	Intitulé	Crédit	
		Augmentation	Diminution
60612	Energie- électricité	5 000.00 €	
60621	Combustible	2 500.00 €	
60631	Fournitures d'entretien	1 500.00 €	
60632	Petit équipement	4 000.00 €	
611	Contrat de prestations de services		2 900.00 €
61522	Entretien bâtiments	2 000.00 €	
61523	Entretien voies et réseaux	7 500.00 €	
61524	Bois et forêts	1 200.00 €	
61551	Matériel roulant	4 000.00 €	
61558	Autres biens mobiliers	1 500.00 €	
6251	Voyages et déplacements	1 500.00 €	
6261	Frais d'affranchissements	500.00 €	
627	Services bancaires	400.00 €	
	Total charges à caractère général	31 600.00 €	2 900.00 €
6218	Personnel extérieur	17 800.00 €	
6332	Versement FNAL	60.00 €	
6336	Cotisations CNFPT et DCG	380.00 €	
6413	Personnel non titulaire	12 500.00 €	
64162	Emploi avenir	1 900.00 €	
64168	Autres emplois insertion	3 100.00 €	
6451	Cotisations URSSAF	1 250.00 €	
6453	Cotisations caisse de retraite	1 650.00 €	
6454	Cotisations ASSEDIC	1 150.00 €	
6455	Cotisations assurances du personnel	1 840.00 €	
	Total charges du personnel	41 630.00 €	
6531	Indemnités	1 400.00 €	
6535	Formation des élus		1 000.00 €
6554	Contributions aux organismes de regroupement	2 900.00 €	
	Total autres charges de gestion courante	4 300.00 €	1 000.00 €

66111	Intérêts réglés à l'échéance	100.00 €	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	900.00 €	
	Total charges financières	1 000.00 €	

O22	Dépenses imprévues		24 684.76 €
	Total dépenses imprévues		24 684.76 €
	Total général	78 530.00 €	28 584.76 €
		49 945.24 €	

FONCTIONNEMENT

Recettes

Article	Intitulé	Crédit	
		Augmentation	Diminution
6419	Remboursement sur rémunérations du personnel	15 600.00 €	
6459	Remboursements sur charge de SS et de prévoyance	8 400.00 €	
	Total atténuations de charges	24 000.00 €	

722	Travaux en régie	17 143.24 €	
	Total travaux en régie	17 143.24 €	

74718	Autres	2 500.00 €	
7484	Dotation de recensement	4 202.00 €	
	Total dotations, subventions et participations	6 702.00 €	

758	Produits divers de gestion courante	1 900.00 €	
	Total autres produits de gestion courante	1 900.00 €	

773	Mandats annulés	200.00 €	
	Total produits exceptionnels	200.00 €	
	Total général	49 945.24 €	

INVESTISSEMENTS

Dépenses

Article	Intitulé	Crédit	
		Augmentation	Diminution
2313	AMO Projet école (ADAC)	2 000.00 €	
2188	Lave-vaisselle	2 000.00 €	
2128	Abords salle Lann Vihan (CMGO)	7 103.18 €	
2128	Chemin de Pors Léonnec	5 876.06 €	
2128	Mur boulangerie	4 164.00 €	
204158	SDE	4 218.00 €	
2188	dispositif surveillance atelier	2 550.00 €	
2313-036	cuisine Lann Vihan branchements	1 300.00 €	

2188	Paratonnerre église	4 200.00 €	
2183	Contrôle conformité serveur mairie	1 004.90 €	
2188	Appareil photo numérique		500.00 €
2188	Panneau d'affichage		500.00 €
2184	Bureau du maire		213.14 €
2188	Four micro-onde	150.00 €	
		34 566.14 €	1 213.14 €
	Total général	33 353.00 €	

INVESTISSEMENTS

Recettes

Article	Intitulé	Crédit	
		Augmentation	Diminution
1341	DETR Tennis/Multisports	19 106.00 €	
1341	DETR jeu d'école et trottinettes	5 127.00 €	
1341	DETR Bâtiment service technique	9 120.00 €	
	Total général	33 353.00 €	

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération du 7 avril 2015 approuvant le budget principal,

Vu l'avis de la commission des finances,

Considérant la nécessité d'ajuster certaines dépenses et recettes conformément au tableau ci-dessus pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables indispensables à l'activité de la commune,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité (15 voix pour, 4 abstentions) :

-APPROUVE la décision modificative n°1 comme détaillée ci-dessus.

Date du prochain conseil municipal : vendredi 20 novembre 2015 à 20h30.
--

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.

Le Maire

Rémy GUILLOU